

Les classes politiques africaines ont choisi, au lendemain des indépendances, de reproduire le cadre territorial hérité de la colonisation et ont entériné le principe de l'État-nation. Ce dernier contredit la plupart des ressorts politiques, économiques, culturels des sociétés africaines. Mais il a aussi fait l'objet de processus d'appropriation souvent massive, et toujours créative, de la part de l'ensemble de leurs acteurs.

Cette double réalité rend insuffisantes la plupart des interprétations qui mettent l'accent sur des contradictions supposées insurmontables entre un État hérité de la colonisation et les sociétés du cru, sous la forme d'un jeu à somme nulle. Les choses sont en fait plus compliquées. Car les régimes de légitimité, de sécurité, de responsabilité sociale, d'enrichissement, de représentation culturelle et politique du « bon gouvernement » participent simultanément de ces deux dimensions historiques, d'espaces différents, de durées disparates qui s'encastrent les unes dans les autres plutôt qu'elles ne se succèdent.

Cette distorsion inhérente aux sociétés africaines contemporaines est source d'ambivalence, plutôt que d'ambiguïté comme le pensaient Cheikh Hamidou Kane et Georges Balandier. Elle rend problématique l'institutionnalisation d'une gouvernance de la transparence, et tend à inscrire la compétition politique, l'accumulation de la richesse et la lutte sociale dans l'ordre de la violence.

*Jean-François Bayart* est professeur à l'IHEID de Genève, et titulaire de la chaire Yves Oltramare « Religion et politique dans le monde contemporain ». *Ibrahima Poudiougou* est doctorant à l'Université de Turin. *Giovanni Zanoletti* est doctorant à l'Université Paris-Nanterre.

## Collection **Terrains du siècle**

---

Dirigée par Stéphane Devaux



L'ÉTAT DE DISTORSION  
EN AFRIQUE DE L'OUEST

Couverture: Falaise de Bandiagara, Mali, 2018.

© Ibrahima Poudiougou.

© Éditions Karthala, 2019

22-24, boulevard Arago – 75013 Paris

[www.karthala.com](http://www.karthala.com)

ISBN: 978-2-8111-2625-4

Jean-François Bayart,  
Ibrahima Poudiougou,  
Giovanni Zanoletti

# L'État de distorsion en Afrique de l'Ouest

Des empires à la nation

KARTHALA  
22-24 bd Arago  
75013 Paris

AFD  
(Agence française de développement)  
5 rue Roland Barthes  
75012 Paris

## Remerciements

Cette étude repose sur nos expériences respectives de chercheur, sur une prise en considération de la littérature scientifique disponible – même s’il ne nous a pas toujours été possible de la citer systématiquement, faute d’espace –, et sur des entretiens réguliers avec des chercheurs spécialistes des différents pays de la zone analysée. Elle a été préparée par un séminaire fermé, tenu dans le cadre de la chaire d’Études africaines comparées de l’université Mohammed VI Polytechnique, à Rabat, le 6 avril 2017. Nous remercions, en particulier, Jean-Hervé Jézéquel, Boris Samuel, Silvia Bruzzi, Olivier Vallée, Anna Dessertine et Alimou Diallo pour leur participation active et stimulante à ce séminaire. En outre, Ibrahima Poudiougou et Giovanni Zanoletti ont effectué des missions de terrain de plusieurs semaines au Mali, en 2016-2018.

# Introduction

Les classes politiques africaines et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont choisi, au lendemain des indépendances, de reproduire le cadre territorial hérité de la colonisation et ont entériné le principe de l'État-nation. De ce fait, elles sont demeurées dans l'épure d'une combinatoire biséculaire associant l'expansion du mode de production capitaliste et l'universalisation de l'État-nation comme mode d'organisation politique à l'échelle du système international<sup>1</sup>. Cette séquence, dont nous ne sommes pas sortis en dépit des apparences et des interprétations dominantes des relations internationales, s'est paradoxalement accompagnée de la cristallisation et de l'exacerbation de formes particularistes d'identification sociale, dont l'ethnicité et la confession religieuse sont les deux principales manifestations sur l'ensemble du continent africain.

De telles transformations ont profondément affecté les sociétés ouest-africaines et sahariennes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. D'une part, elles ont contredit la plupart de leurs ressorts politiques, économiques, culturels, et notamment leur rapport au territoire, à la souveraineté, à la richesse et la pauvreté, à la responsabilité sociale et politique, à la mobilité spatiale, à la liberté et à la dignité. D'autre part, elles ont fait l'objet de processus d'appropriation souvent massive, et toujours créative, de la part de l'ensemble de leurs acteurs. Cette double réalité rend insuffisantes la plupart des interprétations qui

---

1. Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

mettent l'accent sur des contradictions supposées insurmontables entre un État hérité de la colonisation et les sociétés du cru, sous la forme d'un jeu à somme nulle.

Un exemple classique suffit à le démontrer. Le compromis entre l'État sénégalais et les confréries islamiques, qui a été sous-jacent à une décolonisation pacifique, au caractère somme toute tempéré du régime de parti unique, et à la démocratisation de celui-ci, est un legs de l'histoire coloniale, que d'aucuns jugeront heureux. Mais la laïcité sénégalaise s'enracine également dans la distanciation que la plupart des cheikhs – à commencer par le lignage pieux des Mbacké, dont est issu Cheikh Ahmadou Bamba, le fondateur de la confrérie des Mourides – ont cultivée à l'égard des pouvoirs monarchiques, en particulier wolof, de la Sénégalie depuis le djihad de Nasir al-Din (1673-1677), notamment à partir du règne de Lat Soukabé Fal (1697-1719) dans le Cayor. Autrement dit, la différenciation des sphères du politique et du religieux, constitutive de l'État bureaucratique moderne, peut être le fruit non seulement de la greffe, en Afrique, des institutions et des idéologies européennes à la faveur de la colonisation, mais aussi de processus endogènes beaucoup plus anciens. Ironie de l'histoire, elle procède largement, au Sénégal, de l'islam, nonobstant les représentations orientalistes et péjoratives qui prévalent en Europe.

Les choses sont en fait beaucoup plus compliquées que ne le donnent à penser des raisonnements binaires, dans la mesure où les régimes de légitimité, de sécurité, de responsabilité sociale, d'enrichissement, de représentation culturelle et politique du « bon gouvernement » participent simultanément de ces deux dimensions historiques, d'espaces différents, de durées disparates qui s'encastrent les unes dans les autres plutôt qu'elles ne se succèdent. Les analyses distinguant les périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale, et opposant l'Afrique aux entités européennes ou autres qui ont fait irruption dans son histoire, s'avèrent très pauvres pour

comprendre les problèmes de gouvernance que rencontrent les États africains, et les crises ou conflits qui les affectent.

La notion même de périodisation, que critiquent au demeurant un nombre croissant d'historiens, est trompeuse et n'aide pas à appréhender l'historicité des sociétés africaines dans leur complexité et leur multidimensionnalité. Comme toutes les sociétés, mais de manière peut-être plus évidente lorsqu'on les analyse dans le détail et que l'on se déprend de la mythologie dépendantiste, faisant de la césure coloniale (ou de la traite atlantique) l'alpha et l'oméga de leur historicité, les sociétés politiques africaines reposent sur l'imbrication de durées hétérogènes, «longues», «moyennes» ou «courtes», au sens où l'entendait Fernand Braudel. Jean-Pierre Warnier a ainsi pu montrer comment le système des échanges régionaux, dans le Bamenda, au Cameroun, est demeuré dépendant de la localisation des palmeraies et des zones de production métallurgique, et s'avère enraciné dans le Néolithique et l'Âge du Fer<sup>2</sup>. De même, l'historicité de la société wolof, au Sénégal, renvoie au monde marchand et esclavagiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, plutôt qu'à l'économie de la rente arachidière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>. Quant au Sahara, il reste régi selon des logiques cosmopolites de mobilité que légitiment le droit islamique, les confréries, les pratiques commerciales, les usages pratiques du désert, les coalitions lignagères ou les alliances interlignagères, les rapports de clientélisme ou de servitude, les récits généalogiques, plutôt que quelque souveraineté politique que ce soit<sup>4</sup>. La compréhension de l'Afrique contemporaine demande un vigoureux zoom arrière.

---

2. Jean-Pierre Warnier, *Échange, développements et hiérarchie dans le Bamenda précolonial (Cameroun)*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1985, p. 3.

3. James F. Searing, *West African Slavery and Atlantic Commerce. The Senegal River Valley, 1700-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 196.

4. Lydon Ghislaine, *On Trans-Saharan Trails: Islamic Law, Trade Networks, and Cross-Cultural Exchange in Nineteenth-Century Western Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009; Daniel J. Schroeter, *Merchants of Essaouira*.



Au-delà de la commodité analytique de la distinction braudélienne, il faut comprendre, avec Henri Bergson, la compénétration de ces durées, tant du point de vue de la structuration objective des sociétés – leur organisation politique, leur mode de production, leurs rapports sociaux, par exemple – que de celui de leur conscience culturelle et politique. La compénétration des durées donne notamment lieu à des effets de mémoire traumatique, d'hypertrophie de la mémoire, que l'on peut qualifier, avec le philosophe et son inspirateur, le psychiatre Pierre Janet, de « fausses reconnaissances » ou de « souvenirs du présent », et à des effets d'hybridation entre des formes ou des répertoires politiques hétérogènes, de diverses provenances.

Ces effets de mémoire et d'hybridation, cette logique d'imbrication et de concaténation de différentes durées, ces parts respectives de la « continuité indivisée et (de la) création »<sup>5</sup> sont constitutifs de la reproduction de l'État-nation au sud du Sahara, et de la plupart des crises politiques qu'il traverse. Ils sont d'autant plus complexes qu'en réalité les trois ordres de durée (courte, moyenne et longue) se déclinent naturellement au pluriel. Sans même parler des transformations qui ont rythmé l'Âge médiéval et le Premier Âge moderne du sous-continent, sur plusieurs siècles, ni le moment colonial ni le moment postcolonial n'ont été exempts de changements qui leur confèrent leur vraie historicité, nonobstant leur essentialisation polémique en termes de « colonialisme » ou de « néocolonialisme ».

---

*Urban Society and Imperialism in South-Western Morocco, 1844-1886*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 ; Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sabara. Regional Connectivity in the Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

5. Henri Bergson, *L'Évolution créatrice*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 (1941), p. 11.

L'État en Afrique souffre peut-être moins de son inadaptation congénitale aux sociétés locales que du succès de sa greffe, et de son impuissance (ou de son mauvais vouloir politique) à répondre aux attentes qu'il suscite parmi ses citoyens, y compris dans des situations de déshérence politique et de guerre civile, comme en République centrafricaine (RCA)<sup>6</sup>. Constitué en rhizome, il dispose d'une vraie assise historique, interagit avec les instances locales, et a vu son principe bureaucratique largement repris dans les profondeurs de la société<sup>7</sup>.

La présente étude ne prétend pas donner une vision exhaustive de la question de la «gouvernance de l'État-nation à l'épreuve des crises et des conflits en Afrique occidentale et saharienne», mais s'attache à proposer un paradigme, ou une problématisation, susceptible de mieux la poser, et de déchiffrer les différentes situations observables dans leur singularité. Sa première étape consistera à délimiter l'aire considérée selon la méthode de la sociologie historique et comparée du politique, déjà adoptée pour la problématisation de la zone dite MENA – *Middle East and North Africa*<sup>8</sup>.

---

6. Voir, par exemple, Louisa Lombard, *State of Rebellion. Violence and Intervention in the Central African Republic*, Londres, Zed Books, 2016.

7. Sur ces deux points de l'«État-rhizome» et de la bureaucratisation des sociétés africaines, voir Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 (nouvelle édition augmentée en 2006) et «La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne», in Béatrice Hibou (dir.), *La Bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 291-313.

8. Jean-François Bayart, «“Dessine-moi un MENA”, ou l'impossible définition des “aires culturelles”», *Sociétés politiques comparées*, 38, 2016, janvier-avril 2016 [http://www.fasopo.org/sites/default/files/varia1\\_n38.pdf](http://www.fasopo.org/sites/default/files/varia1_n38.pdf)